

Appliquez-vous des insecticides sur vos cultures ? Utilisez-vous des semences traitées aux insecticides ?



Les pollinisateurs sont essentiels à la pollinisation de nombreuses cultures, notamment les fruits, les légumes, les oléagineux et les plantes fourragères comme la luzerne le trèfle et le lotier.

Le déclin des pollinisateurs, dont les abeilles domestiques, est plus que préoccupant. D'ailleurs, plus de 40 % de ce qui se retrouve dans l'assiette du consommateur est attribuable directement ou indirectement à leur travail.

PROBLÉMATIQUE

Depuis quelques décennies, on observe un affaiblissement et un effondrement de l'ensemble des populations de pollinisateurs. Plusieurs raisons expliqueraient cette situation, parmi celles-ci :

- la diminution de la diversité florale reliée à une augmentation des superficies en culture;
- l'augmentation des superficies des cultures nécessitant l'application d'insecticides pour le contrôle des ravageurs et l'utilisation grandissante de semences traitées aux insecticides.

Les voies d'expositions aux insecticides, plus particulièrement ceux de la classe des néonicotinoïdes, sont multiples :

- les poussières au moment des semis;
- le pollen et le nectar de plantes issus d'une semence enrobée par un insecticide;
- l'eau environnante (les gouttelettes d'eau sur les feuilles des plantes, les flaques d'eau et l'eau des fossés peuvent contenir des concentrations élevées d'insecticides).

Deux types d'intoxication causée par les insecticides peuvent se présenter chez l'abeille :

UNE INTOXICATION AIGUË : Causée par une absorption rapide de doses létales d'insecticides par l'abeille lors du butinage ou lors de dérives insecticides au moment de la pulvérisation. Les abeilles au champ ou près de la ruche meurent rapidement lorsque cela survient.

UNE INTOXICATION CHRONIQUE : Causée principalement par une absorption de doses sublétales d'insecticides systémiques (ex: semences enrobées par des néonicotinoïdes). Les abeilles sont en contact avec une multitude de doses non-mortelles d'insecticides lors du butinage, ce qui affecte graduellement leur système nerveux. Désorientées, les abeilles meurent progressivement au champ, ce qui cause le dépeuplement des ruches.

Que pouvez-vous faire pour minimiser les impacts négatifs de certaines pratiques agricoles ?

S'informer de la présence de colonies d'abeilles

Il est important de savoir si des colonies d'abeilles sont présentes aux alentours des champs (≤ 3 km) où seront pulvérisés les insecticides.

Communiquer avec les apiculteurs

Avant l'application d'un insecticide, communiquez avec le ou les apiculteurs possédant des ruches à proximité. Ceux-ci jugeront si le risque est important pour leurs colonies et pourront les déplacer, si cela est possible pour eux.

Pratiquer la lutte intégrée

Il existe, pour de nombreuses cultures, des seuils d'intervention pour la présence des insectes ravageurs. En dépistant vos champs et en vous fiant à ces seuils, vous pourrez prendre la décision d'appliquer des pesticides uniquement lorsqu'ils sont requis. Les alternatives à ce traitement chimique devraient également être envisagées.

Conscientiser vos employés

Si vos employés ou des travailleurs à forfait effectuent les applications d'insecticides chez vous, conscientisez-les aux risques d'intoxication des pollinisateurs. Aussi, informez-les de la présence de ruches dans les champs.

Choisir un autre insecticide

Il existe des insecticides à toxicité faible ou légère pour les abeilles. Pour choisir un produit moins nocif pour les abeilles et les autres pollinisateurs, consulter SAgE pesticides (www.sagepesticides.qc.ca).

Choisir la bonne période de la journée pour faire des applications

Faites vos applications le soir ou très tôt le matin. Il s'agit de périodes moins intenses pour le butinage.



Respecter les règles d'utilisation et d'application des pesticides

Lisez bien les étiquettes, car certaines consignes visent à protéger les pollinisateurs.

Installer des déflecteurs sur votre semoir pneumatique

Cela permet de réduire la quantité de poussières mise en suspension dans l'air. De plus, lors de la manipulation des sacs de semences, évitez de libérer les poussières résiduelles dans l'environnement.

Éviter les risques de dérive du produit

Notamment par l'utilisation de buses antidérives et en évitant de pulvériser lors de forts vents (≥ 16 km/h) ou en absence de vent. En effet, une vitesse de vent inférieure à 2 km/h peut favoriser la dérive des produits sous forme de vapeur. Les gouttelettes en suspension dans l'air s'évaporent et sont entraînées loin, longtemps après la pulvérisation.

Rendre l'habitat plus propice aux pollinisateurs

En laissant des bandes riveraines naturelles, des plantes sauvages fleurir dans les zones incultes ou en implantant des zones avec des plantes attractantes pour les pollinisateurs.

La protection des pollinisateurs c'est une responsabilité qui relève des apiculteurs, mais c'est aussi la vôtre. Ensemble on peut faire la différence!